

# Calendrier de collecte 2017

Duisans

## EDITO

Chers habitants,  
J'ai le plaisir de vous remettre l'édition 2017  
de votre calendrier de collecte. Ce dernier  
reprend vos jours de ramassage et vous  
donne de nombreux conseils pour le tri et  
le recyclage de vos différents déchets. Les  
services du SMAV restent bien entendu à  
votre entière disposition.

Philippe RAPENEAU  
Président du SMAV



**Merci de sortir vos conteneurs le soir  
précédant le jour de ramassage.**



**Conteneur à couvercle jaune**  
Papiers et emballages recyclables



**Conteneur gris** Ordures ménagères



**Jour férié** : Collecte annulée ou reportée  
*En cas de non collecte de votre conteneur  
gris, le surplus de déchets pourra être col-  
lecté en sac la semaine suivante.*

Janvier		Février		Mars		Avril		Mai		Juin	
D 1	Nouvel an	M 1		M 1		S 1		L 1	Fête du travail	J 1	● ●
L 2		J 2	●	J 2	●	D 2		M 2		V 2	
M 3		V 3		V 3		L 3		M 3		S 3	
M 4		S 4		S 4		M 4		J 4	● ●	D 4	D. Pentecôte
J 5	●	D 5		D 5		M 5		V 5		L 5	L. Pentecôte
V 6		L 6		L 6		J 6	● ●	S 6		M 6	
S 7		M 7		M 7		V 7		D 7		M 7	
D 8		M 8		M 8		S 8		L 8	Victoire 1945	J 8	●
L 9		J 9	● ●	J 9	● ●	D 9		M 9		V 9	
M 10		V 10		V 10		L 10		M 10		S 10	
M 11		S 11		S 11		M 11		J 11	●	D 11	
J 12	● ●	D 12		D 12		M 12		V 12		L 12	
V 13		L 13		L 13		J 13	●	S 13		M 13	
S 14		M 14		M 14		V 14		D 14		M 14	
D 15		M 15		M 15		S 15		L 15		J 15	● ●
L 16		J 16	●	J 16	●	D 16	D. Pâques	M 16		V 16	
M 17		V 17		V 17		L 17	L. Pâques	M 17		S 17	
M 18		S 18		S 18		M 18		J 18	● ●	D 18	
J 19	●	D 19		D 19		M 19		V 19		L 19	
V 20		L 20		L 20		J 20	● ●	S 20		M 20	
S 21		M 21		M 21		V 21		D 21		M 21	
D 22		M 22		M 22		S 22		L 22		J 22	●
L 23		J 23	● ●	J 23	● ●	D 23		M 23		V 23	
M 24		V 24		V 24		L 24		M 24		S 24	
M 25		S 25		S 25		M 24		J 25	J. Ascension	D 25	
J 26	● ●	D 26		D 26		M 26		V 26		L 26	
V 27		L 27		L 27		J 27	●	S 27		M 27	
S 28		M 28		M 28		V 28		D 28		M 28	
D 29				M 29		S 29		L 29		J 29	● ●
L 30				J 30	●	D 30		M 30		V 30	
M 31				V 31				M 31			

## LES PAPIERS & CARTONS PROPRES



Tous les papiers ont droit à plusieurs vies.

Tous les papiers se recyclent !  
(magazines, journaux, enveloppes, cahiers, livres...)



EN VRAC  
SANS SAC

Dans votre conteneur  
à couvercle jaune

## LE PLASTIQUE

(uniquement bouteilles, bidons  
et flacons bien vidés)



## LES BRIQUES ALIMENTAIRES

(bien vidées)



ECO  
EMBALLAGES

## LE MÉTAL

(aérosols, boîtes, canettes,  
bidons bien vidés...)



Ne se jette pas dans le conteneur à couvercle jaune



Dans les colonnes à verre

## LE VERRE D'EMBALLAGE

Quand il est trié, il se recycle à  
100 % et à l'infini



## LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES

### QUE FAIRE DE MES VÊTEMENTS, TEXTILES, LINGES USAGÉS ET CHAUSSURES (TLC) DONT JE N'AI PLUS L'UTILITÉ ?

Tous les TLC trouvent une seconde vie dès que le geste de tri est accompli. Toutes les déchèteries du SMAV sont équipées de bornes textiles comportant le logo Éco TLC.

Trouvez tous les points de collecte sur :  
<http://www.lafibredutri.fr/carto>



### QUELLES CONSIGNES FAUT-IL RESPECTER ?



Vous pouvez placer dans les bornes tous vos TLC usés ou juste démodés, déchirés ou troués à condition qu'ils soient propres et secs. Des articles humides risqueraient de moisir et de détériorer le reste des apports. Dans la mesure du possible, attachez les chaussures par paire et fermez bien votre sac.

### QUE DEVIENNENT MES TLC ?

Tout dépend de leur état ! 60 % des TLC collectés sont réutilisés en l'état et 30 % sont recyclés. Les TLC en bon état sont donnés aux plus démunis ou revendus à petit prix dans les friperies. Le reste se recycle en chiffons pour un usage industriel ou ménager.

## LE MOBILIER USAGÉ

### UNE BENNE «AMEUBLEMENT» EST EN PLACE SUR LES DÉCHÈTERIES DE ST LAURENT BLANGY, ACHICOURT ET BAPAUME

En partenariat avec l'éco-organisme **écomobilier** elle permet la collecte et la valorisation des chaises, rembourrés (canapé et fauteuil), meubles (table, vitrine...), rangements de cuisine, de la literie (sommier et matelas), du mobilier de jardin (chaises, tables, transat...)



### PENSEZ AUSSI AUX DONS !

Le SMAV gère 2 recycleries, magasins où l'on donne une seconde vie à des objets encore en bon état.

Suivez l'actualité du

## LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES

### ISSUS DE L'ENTRETIEN, DU BRICOLAGE ET DU JARDINAGE

Ces déchets ne doivent pas être jetés dans les conteneurs classiques ni vidés dans les canalisations.

### COMMENT RECONNAÎTRE LES DÉCHETS SPÉCIFIQUES ?

Ces déchets peuvent être classés en 6 grandes familles :

- produits d'entretien des véhicules
- produits spéciaux d'entretien de la maison
- produits de bricolage et de décoration
- produits de jardin
- produits de chauffage, cheminée, barbecue
- produits d'entretien piscine



### QUE FAIRE DE MES DÉCHETS SPÉCIFIQUES ?

Ils doivent être amenés en déchèterie, si possible dans leur emballage d'origine. Une fois déposés sur ces sites, ils seront pris en charge par Éco DDS qui assurera leur traitement.

## LES DEEE

### (DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES)

### QU'EST CE QU'UN DEEE ?

Tous les appareils électriques fonctionnant sur secteur, piles ou batteries.

### QUE DOIS-JE FAIRE DE MES DEEE ?

Vous pouvez déposer tous vos appareils électriques en fin de vie :

- en déchèterie (horaires et infos sur [www.smaV62.fr/les-decheteries/](http://www.smaV62.fr/les-decheteries/))
- en magasin (à l'accueil ou lors de la livraison d'un nouvel appareil)
- dans une association de l'économie sociale et solidaire.

### QUE DEVIENNENT-ILS ?

Les appareils collectés sont :

- dépollués, grâce à l'extraction et à la neutralisation des substances dangereuses,
- recyclés, en démantelant et en séparant les matières,
- valorisés sous forme de matières premières secondaires ou d'énergie.



